ANNONCE D'UNE PROCHAINE ÉLECTION.

Nos Très Chers Frères,

Nous ne vous apprenons pas une nouvelle du monde, en vous annonçant qu'il y aura prochainement une élection de Députés (d'officiers municipaux, de commissaires, etc.) Car d'abordc'est une chose que vous ne pouvez ignorer ; et c'est d'ailleurs un acte, qui intéresse avant tout la conscience.

Cet acte en effet est d'une haute importance pour la société religieuse, comme pour la société civile ; car il s'en suit pour l'une, comme pour l'autre, des conséquences souverainement avantageuses, si elle est bien faite, et très-funestes, si elle est mal faite, puisqu'avec de bons représentants, la religion et la patrie sont bien servies, tandis qu'elles n'ont à attendre que des maux déplorables, si ceux qui seront élus ne sont ni dignes, ni capables de représenter un peuple religieux, qui a des droits à défendre et des devoirs à remplir.

C'est donc pour nous tous, qui sommes rigoureusement obligés de vous enseigner à fuir en toutes choses le mal et à pratiquer le bien à vous inviter longtemps d'avance et souvent à bien prier et à faire de sérieuses considérations, pour obtenir de Dieu la grâce de bien faire cette nouvelle élection.

Car c'est un acte d'une grande importance et qui vous intéresse tous vivement, puisque vous devez tous y prendre une part active, et que vous en devez tous recueillir les fruits bons ou mauvais.

Vous devez prier et user de votre influence, pour empêcher, autant qu'il est en votre pouvoir, les désordres déplorables qui s'y commettent si ordinairement. Car vous êtes tous intéressés à ce qu'il n'y ait ni excès de boisson, ni parjures ou faux serments, ni cabales, ni dissentions, ni esprit de partis, ni haines, ni vengeances, puisque ces déplorables désordres ne pourraient qu'attirer les malédictions de Dieu sur cette élection et sur ceux qui y participeront.

Nous vous invitons au reste à vous conformer aux règles qui vous ont été tracées par les Evêques, pour faire un choix de bons députes, qui puissent faire honneur à la religion et se rendre utiles au pays.

N. B.—Cette formule d'Annonce sera insérée dans le livre du prône, pour qu'on y puisse recourir au besoin. Elle se fera, avant que le bruit des élections ait excité les esprits. Chacun en la faisant, usera de prudence, pour qu'on ne puisse pas accuser le Clergé de vouloir exploiter l'élection à son avantage, tandis qu'il n'a pour but que le bien du peuple, en le dirigeant dans l'accomplissement de son devoir.